

Etape Montréal - Mirepoix



Cette étape suit principalement le GR®78, balisé en blanc et rouge. Elle est assez longue, mais il est possible de la scinder en deux en s'arrêtant à Fanjeaux, situé à 12 km. Le balisage est très bon en 2025.

Depuis la collégiale Saint-Vincent, prendre la rue du Général Frère, puis la rue Malbec. Tourner à gauche en passant devant la mairie, puis à gauche à nouveau, rue Bourdon. Traverser le parc (**bancs, toilettes publiques avec eau**), puis tourner à droite pour rejoindre la D8 (rue du Barry), que l'on suit en descendant. À la bifurcation, au niveau de l'**abri bus avec banc**, prendre la rue du 19-Mars-1962 (direction la gendarmerie) **0,6km**: on sort alors de Montréal.

Suivre cette route, passer devant la station d'épuration, puis prendre à gauche un chemin herbeux (**1,7 km**). Suivre le balisage à travers champs jusqu'à rejoindre une allée gravillonnée, probablement une ancienne voie ferrée. La prendre à gauche, passer un pont (**2,5 km**), puis traverser une petite route et continuer en face sur l'allée gravillonnée (**2,7 km**). Au débouché sur la D21 (**3,2 km**), continuer en face sur la rue du Chemin de la Plaine pour entrer dans Villeneuve-lès-Montréal.

Au stop, tourner à gauche pour rejoindre le centre du bourg. Au bout de la rue du Barry, prendre à droite, puis à gauche rue de la Mairie. On passe devant la mairie (**table et bancs à l'arrière, toilettes publiques avec eau**), puis devant l'église (**4 km**). Prendre à droite rue des Cathares, puis encore à droite le long de la route. Continuer sur celle-ci, puis sur le chemin dans son prolongement. (**5,1 km**), quitter le sentier pour un chemin herbeux à gauche, à travers champs et vignes. Au débouché sur une route (**6,1 km**), prendre à gauche (cimetière avec **eau**). Peu après, traverser la D623 (**abri bus avec banc**) pour entrer dans Lasserre-de-Prouille. Passer devant la mairie et suivre la Grand Rue. Au monument aux Morts (**banc**), deux options : soit suivre le GR® qui fait le tour du village, soit prendre la rue descendante à gauche (raccourci de 300 m). Continuer sur le Chemin de

Etape Montréal - Mirepoix

Brézilhac à gauche. À ce niveau, le GR®78 fait une boucle supplémentaire de 2,2 km par le chemin partant à gauche. On reste sur la route en suivant le balisage jaune.

On sort de Lasserre. Après une petite montée, un sentier part à droite entre les vignes (7,5 km), on retrouve ici le GR®78. Suivre ce chemin jusqu'à déboucher sur une route (10,6 km), prendre à gauche, puis déboucher sur la D119 (11,1 km). Cent mètres plus loin, prendre le chemin à gauche : on entre dans Fanjeaux. À la statue de la Vierge, tourner à gauche, puis encore à gauche sur la route de Mirepoix (quelques commerces à proximité). On quitte Fanjeaux (table avec banc près de l'abri bus), et dans le virage, prendre à gauche un chemin herbeux (12 km), signalé par une borne rouge et blanche.

Poursuivre sur la petite route en direction des Arendiers. Dans une montée et un virage, quitter la route pour un chemin à droite (13,9 km). Au débouché sur une route (15,2 km), prendre à gauche, puis un petit chemin à gauche (16,1 km). Traverser la D19 (16,2 km) et prendre en face la route vers Garde-Bois. Environ 150 m plus loin, prendre un chemin à droite. Au débouché sur une route (18,2 km), prendre à gauche et suivre jusqu'à Hounoux (19,5 km). Bancs à l'entrée, banc abrité sous le porche de l'église, eau et toilettes à la mairie, et peu après, table abritée et bancs à l'espace Antonin Sibra. Passer devant la mairie, puis prendre la rue du Donjon. Au débouché sur la D263, tourner à gauche.

Sortir d'Hounoux, passer un petit pont, puis immédiatement prendre le chemin montant à droite (19,8 km). Suivre le balisage. Traverser la D463 (20,7 km) et continuer en face. Poursuivre sur les différents chemins balisés. Au débouché sur une route (27,5 km), on arrive au lieu-dit Le Forgeron. Prendre la route à gauche, puis immédiatement un large chemin à droite. À 28,2 km, passer une passerelle en bois, puis déboucher sur la D406 (28,5 km), on arrive au niveau d'une église et de son cimetière (point d'eau). Au stop avec la D119 (28,8 km), tourner à gauche, puis prendre la première route à droite direction Balestié. Pour raccourcir l'étape de 3 km, il est possible de suivre directement la D119 sur 4,4 km en faisant attention à la circulation.

En suivant la route montante vers Balestié, continuer au bout du lieu-dit sur le chemin. Traverser la D6A (30,2 km), puis continuer en face sur un large chemin. Passer à côté d'un étang et suivre le balisage. Au débouché sur une route (33,8 km), prendre à droite, puis dans un virage, un large chemin à gauche (34,5 km, croix en pierre à l'entrée). Au débouché sur une route (36 km), tourner à gauche, puis encore à gauche. À 36,3 km, un banc offre une belle vue panoramique sur Mirepoix.

Au débouché sur la D625, prendre à gauche en direction de Mirepoix, puis D119 à droite. Traverser l'Hers (36,8 km) pour entrer dans Mirepoix. Continuer tout droit sur l'avenue Victor-Hugo, puis tourner à droite rue Gouverneur-Laprade pour arriver à la cathédrale Saint-Maurice.

Mirepoix est une charmante bastide médiévale de l'Ariège, réputée pour sa place à couverts, sa cathédrale Saint-Maurice et son riche patrimoine historique. Elle offre tous les commerces et services nécessaires aux randonneurs.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.